



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAFIPEMF

CHOIX DE L'ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (Phase d'admission)

Session 2022

**Cette fiche est à adresser à l'IEN de la circonscription pour signature,
en tenant compte de la date limite de retour à la DSDEN 29, 22, 56, 35 : le 15 novembre 2021**

- Décret n°85-88 du 22 janvier 1985 modifié ; arrêté du 04-05-2021 - JO du 13-05-2021
Circulaire du 19-05-2021 (BOEN du 27 mai 2021)

Nom d'usage : Prénom :

Nom de naissance :

Né(e) le : Lieu :

Adresse personnelle :

.....

Courriel : Téléphone :

Corps Instituteur Professeur des écoles

Etablissement d'exercice : Ville :

Niveau de classe : Circonscription :

Admissible au CAFIPEMF à la session : , option :

Choisit, dans le cadre de la 1^{re} épreuve d'admission intitulée « **épreuve de pratique professionnelle** » :

- Analyse de pratique
 Animation d'une action de formation

Les candidats ayant choisi une certification avec option présentent obligatoirement l'épreuve de pratique professionnelle dans le cadre de l'option choisie.

IEN de circonscription :	Candidat admissible :
Date :	Date :
Circonscription :	
Signature :	Signature :